

Pourquoi EVOLIS vous recommande-t-il ce Guide ?

EVOLIS, organisation professionnelle de biens d'équipement, rassemble notamment les entreprises qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des équipements, des matériels et des systèmes de manutention continue.

En adhérant à EVOLIS, les membres mettent en œuvre une conception éthique de leur métier :

1. ils conçoivent des solutions bien comprises par leurs clients, en phase avec les besoins exprimés.
2. ils considèrent que le travail d'ingénierie s'apparente à une propriété intellectuelle. Par conséquent, ils s'interdisent de divulguer à un autre client des données confidentielles. Réciproquement, ils attendent de leur client une non divulgation des données de conception. De ce fait, ils refusent d'utiliser les données de leurs concurrents.
3. ils sont compétents pour accompagner leurs clients sur les questions normatives : ils participent à l'évolution des normes, à l'élaboration des nouvelles normes aux niveaux national et européen.
4. ils sont donc en mesure de conseiller les clients sur le cadre réglementaire et normatif (ex : incendie, ergonomie, consommation énergétique).



Photos fournies par les adhérents

EVOLIS

45 rue Louis Blanc — 92400 Courbevoie
CS 30080 - F/92038 La Défense cedex
Tél. 01 47 17 63 20

e-mail contact@evolis.org - www.evolis.org



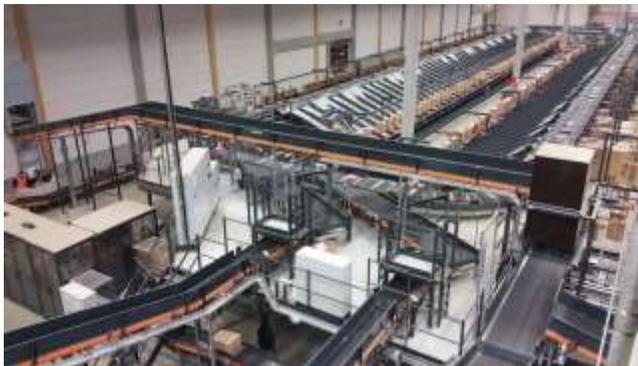
GUIDE POUR RÉUSSIR SON SYSTÈME AUTOMATISÉ



Charte éthique des adhérents d'EVOLIS

Pleinement conscient que les activités des entreprises doivent être exercées dans un contexte de libre concurrence, EVOLIS estime en effet essentiel que ses travaux soient, en toutes circonstances, menés en conformité avec la législation applicable et plus spécialement avec le droit de la concurrence.

EVOLIS reconnaît que le droit de la concurrence vise à stimuler la libre concurrence, principe auquel il adhère pleinement. EVOLIS pense qu'il est important de réaffirmer cette conviction en adoptant un Code de bonne conduite, partie intégrante des statuts. Celui-ci engage tous les adhérents ainsi que tout participant aux activités d'EVOLIS. Le détail des règles de bonne conduite est disponible sur demande à EVOLIS ou sur le site internet www.evolis.org



1. Préparez votre projet

Clarifiez vos besoins et définissez

- vos priorités et critères de réussite
- charges (palettes, colis, bacs...)
- dimensions, poids, pourcentage (moyennes et maxi)
- capacités, performances et fonctionnalités actuelles, progression, marges de sécurité...
- scénarios possibles d'évolution
- planning du projet
- gestion des interfaces (bâtiment, informatique)

Préparez le jeu de données adéquat

- historique d'activité
- portefeuille produits

Réfléchissez au schéma d'implantation

- neuf ou existant
- bâtiment cible

Intéressez-vous au cadre réglementaire et normatif

- normes équipements
- normes bâtiment
- équipements électriques
- ergonomie...

2. Préparez votre consultation

Pour sélectionner un ensemble et/ou des fournisseurs d'équipement, vous pouvez vous intéresser aux points suivants :

Définissez la latitude de conception que vous donnez au fournisseur.

Quelle est la méthodologie d'un fournisseur ?

- procédures opérationnelles et formalisées, accessibles, dans un cadre organisé chez lui ?
- reproductibles ?
- auditable (par vous) ?
- auditées (interne, externe) ?
- certifiées ?

Définissez votre propre équipe projet

- responsabilité des données
- management de projet
- responsabilité opérationnelle

Les ressources projet / services fournisseurs

- langues
- horaires

3. Comparez les offres

Comparez

- l'engagement de performance offert
- votre besoin en performance
- le coût de l'investissement initial (CAPEX), ainsi que les coûts ultérieurs d'exploitation (OPEX), pour justifier l'investissement
- le coût global de possession (TCO) pour choisir la solution / le fournisseur
- l'accessibilité aux équipements (plates-formes...)

Respectez et faites respecter la confidentialité dans les deux sens.

Étudiez la fonctionnalité (informatique, système, maintenabilité).

Traquez les coûts cachés et les non-dits.

Vérifiez l'évolutivité de la solution par rapport à vos scénarios.

Demandez-vous si une simulation contractuelle est nécessaire.

Consultez des clients équipés.

4. Vérifiez la mise en œuvre

Vos équipes

- chef de projet
- gestion du changement (physique, culturel)
- migration / déménagement / montée en charge

L'ensembleur

- capacité d'accompagnement
- méthodologie
- supervision projet
- engagement (de moyens ou de résultat)

L'Après-Vente

- formation des utilisateurs et mainteneurs clients
- services après-vente en propre ou sous-traités
- hot-line (langue, horaires, temps de réponse).